

« Solidarité Ukraine » Plus de 3 mois d'actions sur le terrain

Dès le 28 février, la Fondation de France lançait un appel à la générosité pour aider les populations victimes du conflit. En trois mois, près de 14 millions d'euros ont été collectés grâce à la générosité de plus de 105 000 donateurs (particuliers, entreprises et fondations abritées). Les premières actions ont été menées dans les pays limitrophes (Pologne, Roumanie, Moldavie) puis, dès que possible, en Ukraine avec un soutien aux fondations et associations locales. Chaque semaine, la Fondation de France identifie de nouveaux projets à soutenir et apportera également un soutien durable aux acteurs locaux dont les besoins risquent de s'accroître dans les mois, voire les années à venir.

En trois mois, 32 actions ont déjà été soutenues par la Fondation de France à travers 2 axes d'actions prioritaires :

1. Répondre aux besoins de première nécessité (alimentation, vêtements, produits d'hygiène, etc.) et psychologiques

→ Exemples d'actions soutenues :

- L'association polonaise **Domus Orientalis** : grâce à ses minibus, évacue 200 personnes par semaine et transporte des médicaments.
- L'association moldave **Charity Center for Refugees** fournit aux personnes fuyant l'Ukraine des produits de première nécessité et un accompagnement psycho-social.
- **La Fondation Gorenje** créé des centres de ressources pour les personnes déplacées où sont organisées des thérapies de groupes pour femmes et enfants.
- A la frontière Pologne-Ukraine, deux organismes travaillant en binôme, **IHIF** et **Humacoop-Amel** proposent des soins d'urgence, du soutien psychologique aux personnes déplacées ou en exil, et forment les personnels médicaux ukrainiens et polonais à l'accompagnement.
- Pour les personnes restées en Ukraine, la coopérative **Global Eco-Village Network** transforme ses activités écotouristiques pour répondre aux besoins des déplacés en hébergement, énergie et nourriture, tout en leur proposant des activités de maraîchage.

2. Défendre les droits humains, particulièrement menacés en temps de guerre

→ Exemples d'actions soutenues :

- L'association ukrainienne **Magnolia** recense, retrouve et protège les enfants ukrainiens disparus, en lien avec la police et les ONG, et accompagne leurs proches.
- L'association **ADC Memorial** sécurise les parcours des personnes à toutes les étapes, en assurant un contrôle des lieux de transit, sensibilisant les différents acteurs de l'accueil et formant les intéressés à la vigilance sur leur sécurité personnelle.
- Le projet « Ideas box » de **Bibliothèques sans frontières** fournit de l'information en langues locales sur les droits des personnes et des contenus plus récréatifs pour les enfants.

Une action coordonnée au niveau européen

Depuis le début du conflit, la Fondation de France agit en partenariat avec ses partenaires européens, à trois niveaux :

- **En menant des actions bilatérales avec des fondations est-européennes.** Par exemple, avec les trois fondations Carpathians (hongroise, slovaque et ukrainienne) qui identifient et appuient des initiatives locales de solidarité auprès des populations réfugiées ;
- **En créant et en abondant des programmes communs,** comme l'EPIM (Programme européen pour l'intégration et la migration) qui soutient des projets destinés aux plus vulnérables (personnes âgées, mineurs non accompagnés, apatrides, personnes victimes de discrimination, santé mentale etc.), ukrainiens et non-ukrainiens.
- **En mobilisant le réseau de philanthropie Philea,** qui permet aux fondations européennes d'échanger sur leurs analyses des besoins non couverts et les capacités d'action de chacune.

Retrouvez le bilan détaillé de nos actions :

https://www.fondationdefrance.org/images/pdf/2022_autres/Solidarite_Ukraine_bilan_3Mois.pdf

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail des 945 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi près de 11 000 projets chaque année. Présente sur tous les territoires, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

www.fondationdefrance.org



Contacts presse :

Fondation de France : Laura Crépin 01 44 21 31 48 - presse@fdf.org

The desk : Laurence de la Touche 06 09 11 11 32 – laurence@agencethedesk.com